

FICHE N° 5. LE CARNET ALIMENTAIRE (TROIS JOURS À LA FOIS)

date:	contenu du repas ^{*1}	observations physiques et psychiques après 30 minutes
petit déjeuner		
collation		
déjeuner		

collation	
dîner	
observations après 24 heures:	après 48 heures:

^{*1} y compris les boissons et les médicaments, et toute prise alimentaire simple (un chips, un bonbon, une boisson seule...)